

**COMMISSION PARITAIRE NATIONALE
DE NEGOCIATION DES SOCIETES
COOPERATIVES D'HLM**

Projet de procès verbal de la réunion du 11 mars 2010

La Commission Paritaire Nationale s'est réunie au 2 rue Lord Byron, Paris 8^{ème}, le 11 mars 2010, à 13 heures 30 , salle 316.

Etaient présents :

Collège employeurs : M. Gilbert BAUX (SCP Maison Ardennaise)
M. François BOURRET (SCP Le Toit Bourguignon)
Mme Isabelle ROUDIL (Fédération des coopératives d'Hlm)

Collège salariés : M. Bernard BLONDEL (CFTC),
M. JANSSENS (SNP),
M. Patrice LANGINIER (CGT),
Mme Claudine MARIE-NERON (FO),
M. Paul MICHAUX (SNP Coop.) ;
Mme Jocelyne SYLVA (SNUHAB-CGC).

Secrétariat : Le secrétariat est assuré par Mme Isabelle ROUDIL

Etaient invités :

Mme Sophie GAILLIARD-LAINNE, consultante

Etaient absents ou excusés : M. André ALQUIER (SCP de l'Aude) ; M. Jean BROCAIL (SCP CLéome) ; Mme Monique CHAZAL (SNUHAB-CGC) ; M. Hassen HAMADACHE (CFDT), M. Vincent LOURIER (Fédération nationale des coopératives d'Hlm) ; M. Pascal MASSON (SCP Habitation Familiale), Mmes PAPIN (CFDT) et Sylvette PREVEL (CGT),

ORDRE DU JOUR

1) Approbation du compte-rendu de la CPNEF du 4 Février 2010.

Après prise en compte des modifications demandées, le procès verbal est approuvé à l'unanimité.

2) Signature de l'avenant de révision de la convention collective

M. Hassen Hamadache (CFDT) a fait parvenir le 10 mars 2010 les remarques de son organisation syndicale.

Le collège employeur propose de les faire étudier rapidement par sa juriste en droit social et de faire parvenir ses réactions par mail au collègue salarié.

3) Mise à jour de la convention collective nationale des sociétés coopératives d'Hlm : Travaux sur la grille de classification avec le cabinet Bouteille

Après étude des différents avantages et inconvénients de deux types de grille de classification (grille à critères classants d'une part et grille mixte d'autre part), les deux collèges de la commission paritaire ont opté pour la constitution d'une grille de classification à critères classants.

Une première liste de critères classants a ensuite été étudiée. Se rapporter au compte rendu du cabinet Bouteille joint.

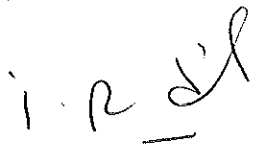
La commission paritaire souhaite renouveler sa confiance à Sophie Gaillard du Cabinet Bouteille, et la remercier pour le travail réalisé.

4) Questions diverses

Un exemplaire des modalités des frais de déplacements et de restauration a été remis aux membres de la commission paritaire.

La Secrétaire,

Mme Isabelle ROUDIL



Le Président de séance,

M Gilbert BAUX

